

3ème journée de grève Réunion de négociation le 16 mai à Sully

5ème réunion depuis le début du mouvement des vacataires au CMN : l'enjeu était de définir et de s'entendre sur les critères de pérennisation. L'administration s'est engagée à rédiger un protocole qui sera soumis à la relecture des représentants du personnel avant le 20 mai (vite, vite !)

Entreraient dans ce protocole :

- les agents qui ont fait plus de 1000 heures en 2013 et qui ont une ancienneté supérieure ou égale à 2012
- les agents qui ont une ancienneté de 18 mois cumulés, sur une base d'une moyenne de 100 heures par mois, même s'ils n'ont pas comptabilisé 1000 heures en 2013.

Les agents concernés devront avoir été en poste en 2013.

L'administration propose 62 CDI, dont 3 en temps incomplet dits de « week-end » (plus ou moins 70 heures par mois).

	CDI Temps Plein	CDI Week-end
Arc de Triomphe	11	2
Vincennes	3	
Panthéon	3	
Notre-Dame	6	
St Denis	6	
Conciergerie	3	
Ste Chapelle	9	
St Cloud	6	
Rambouillet	3	
Vallée de la Vézère	1	
Carcassonne	1	
Amiens	1	
Tours de la Rochelle	1	
Pierrefonds	2	
Montmajour	1	
Talcy		1
Thoronet	1	
Poissy	1	
Total	59	3

Aujourd'hui 16 mai, l'**Arc de Triomphe était fermé en journée et en nocturne**. Des agents se sont portés grévistes au Panthéon. Des AG continuent de se tenir à Paris.

M. de Lapalisse n'aurait pas dit le contraire : 62 c'est mieux que 42. Mais c'est un chiffre insuffisant pour résorber la précarité au CMN. 1/3 des besoins seraient pourvus par la proposition de l'administration. A ce stade de la négociation, les monuments continueront d'être ouverts au public grâce à des précaires.

Prochaine réunion avec le président de l'Etablissement le 20 mai

Restons vigilants !

Paris, le 16 mai 2014